



Probleme travaux qui paye ?

Par **danny0013_old**, le **01/12/2007 à 02:13**

bonjoursrnje suis sur le point demmenager dans une maison . dans laquellej'ai fais tout les travaux de nettoyage (maison inhabiter depuis 2 ans) et de deco a nos gourntout ca ca avant la signature du bail comme convenu avec le proprio pour gagner du temp la maison etais dans un etat pitoyable de saleter le proprio a refait l'electriciter aux normes en meme temps a ma demande et a payer egalement le lino neuf et moi papier peint peinture jusque la normalrnmals ce dernier me demande une caution de 1200 eur maintenant sachant qu'il n'y a pas eu d'etat des lieux encore et que c'est moi qui ai fait tout le nettoyage pour la maison vivable cela me semble exagerer non ?rnrnai je le moindre recoure juridique si le proprio ne tient pas compte des travaux que j'ai fait (le but etant la gratuiter de 1 ou 2 loyer) sachant que on avons 2 mois a 4 personne 4 jours par semaine a nettoyyerrnphoto a l'appui (avant ,pendant,apres),et temoignage des voisins etc...rnrnest ce recevable le cas ou? en vu d'un dedomagement financier ?rnque me conseiller vous